

- **L'analyse sémique ou componentielle**

L'analyse sémique ne se place pas sur le terrain de la référence - elle a une visée strictement « linguistique » en développant une approche du sens intra-linguistique et différentielle il s'agit d'une conception, selon laquelle le sens d'un mot dépend de ses relations avec d'autres termes. Elle est fondée sur la notion de valeur définie par Saussure (*Cours de linguistique générale*, deuxième partie, chap. 4, « La valeur »)

Selon Saussure, *la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée de l'autre.*

Les concepts sont purement *différentiels*, définis non pas positivement par leur contenu, mais *négativement* par leur rapport avec les autres termes du système (- >) leur plus exacte caractéristique est *d'être ce que les autres ne sont pas.*

Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des *différences conceptuelles* et des *différences phoniques* issues de ce système.

L'analyse sémique s'est développée à la fin des années 1960, période du structuralisme, les linguistes ont songé à appliquer au sens les méthodes de l'analyse phonologique : ils postulaient l'existence du principe d'isomorphisme = une analogie de structure entre le plan de l'expression (les signifiants) et le plan du contenu (les signifiés).

De la même manière que le phonologue décrit le système (structural) des oppositions phonologiques, le sémanticien est conduit à différencier, au sein d'un ensemble lexical donné, les sens des mots les uns par rapport aux autres en procédant à l'analyse du signifié en traits distinctifs.

Il existe diverses appellations pour ces traits :

- **sèmes** (de là, le terme *d'analyse sémique*),
- **composants** (en anglais *components*, ce qui explique le terme *d'analyse componentielle*)
- ou **traits sémantiques**

- les dénominations *analyse sémique* et *analyse componentielle* sont équivalentes – seulement leur origine est différente :

- L'analyse sémique – européenne (pratiquée par B. Pottier, A.-J. Greimas, E. Coseriu),

- L'analyse componentielle – américaine (représentée par J.-J. Katz et J.-A. Fodor).

1- Le modèle phonologique dans l'analyse du sens

On ne peut comprendre ni les méthodes ni la terminologie de l'analyse sémique, si l'on ne se réfère pas à la phonologie, premier domaine à avoir appliqué et poursuivi la réflexion de Saussure sur la nature différentielle du signifiant.

Selon Saussure, ce qui caractérise les phonèmes, c'est le fait qu'ils ne se confondent pas entre eux.

- Les phonèmes sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives

- La phonologie a ainsi joué un rôle majeur dans l'élaboration des concepts de la linguistique.

Rappel des notions utiles :

Pour établir l'inventaire des phonèmes d'une langue donnée, le phonologue a recours à la **commutation** = substitution d'un élément par un autre pour dégager des distinctions pertinentes. La confrontation des «**paires minimales** » telles que [pyl] vs [byl] (*pull* vs *bulle*), [pul] vs [bul], (*poule* vs *boule*) permet de montrer que /p/ et /b/ sont des phonèmes.

Sans avoir de sens en eux-mêmes, ils sont capables de produire un changement de sens par simple commutation = unités minimales de distinction.

Le phonème est défini comme **une somme (un « faisceau ») de traits distinctifs ou pertinents**. Ces traits analysent la substance sonore. Ils ne sont pas susceptibles de réalisation indépendante – mais chaque phonème présente une configuration particulière : il partage un ou plusieurs traits avec les autres phonèmes et se différencie des autres phonèmes par au moins un trait pertinent.

L'analyse est présentée sous forme d'un tableau où :

(+) indique la présence du trait et (-) l'absence de ce trait

- **exemple** : /p/ et /b/ :

	/p/	/b/
Sonorité	-	+
Labialité	+	+
Occlusion	+	+

Les phonèmes /p/ et /b/ se distinguent par le trait sonorité (vibration des cordes vocales):
/b/ est sonore (ou voisé), /p/ est sourd (non voisé).

L'opposition entre certains phonèmes (tels p/b) se manifeste dans certaines positions et peut être neutralisée dans d'autres (elle perd de sa pertinence).

2- Les concepts et les méthodes de l'analyse sémique

• Sème et sémème

La substance sémantique d'un mot est comparable à la substance phonologique d'un phonème (principe de l'isomorphisme). Elle est constituée d'un « faisceau » de traits distinctifs de signification appelés **sèmes**.

Le **sémème** est l'ensemble de sèmes caractérisant un mot (ou, dans le cas d'un terme polysémique, une acception d'un mot).

Le sémème peut être représenté ainsi :

sémème = { sème1, sème2..., sème n }.

- Exemple : le sémème *de femme* est composé des sèmes /humain/, /non mâle/, /adulte/

Il s'oppose au sémème *de fille* comportant les sèmes / humain/, /non mâle/, /non adulte/

- Le sème /adulte/ est un trait distinctif dans ce couple de mots.

• **Archiséme** et **archilexe**

L'analyse sémique (dans sa version européenne) s'applique à une série de mots appartenant à un micro-ensemble lexical. Cet ensemble de nature paradigmatique est composé d'unités lexicales qui partagent une zone commune de signification (voir *champ sémantique* - il n'y a pas d'intérêt à opposer un *lapin* à une *bouteille*).

Cet ensemble est appelé par B. Pottier *taxème d'expérience* = l'ensemble lexical fonctionne dans une situation socioculturelle donnée. Lorsque l'on compare un ensemble de sémes entre eux, l'on peut observer qu'ils ont certains sèmes en commun => **l'archiséme** désigne l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémes - leur intersection :

- Par exemple dans le cas des sémes de *femme* et de *fille*, /humain/ et /non mâle/, à cet archiséme ne correspond aucun mot en français. Mais il peut arriver que l'archiséme ait une réalisation lexicale ; dans ce cas, celui-ci prend le nom **d'archilexe** - par exemple *siège*, équivalent lexical du sème /pour s'asseoir/

L'exemple des noms de sièges :

- B. Pottier a illustré les méthodes de l'analyse sémique dans sa célèbre analyse de l'ensemble des sièges (« Vers une sémantique moderne », *Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg*, II. 1964, p. 107-137).

- Cet exemple est un archétype et ne peut être ignoré :

Sème séme	Avec un dossier	Avec bras	Pour s'asseoir	Pour une personne	Sur pieds	En matière rigide
<i>chaise</i>	+	-	+	+	+	+
<i>fauteuil</i>	+	+	+	-	+	+
<i>tabouret</i>	-	-	+	+	-	+
<i>Canapé</i>	+	-	+	+	+	+
<i>pouf</i>	-	-	+	+	-	-

À l'aide de six sèmes, B. Pottier oppose les sémèmes des cinq mots choisis. Chaque mot a un contenu sémantique différent (porté sur la ligne horizontale).

Sémème de *chaise* = {s1, s2, s3, s4, s6}

Sémème de *fauteuil* = {s1, s2- s3, s4, s5, s6}

Sémème de *canapé* = {s1, s2, s6} avec parfois s4 et s5, de là le signe (+).

- Si l'on ajoute s5 au sémème de *chaise*, on aboutit au sémème de *fauteuil*

- La différenciation entre les différents sémèmes étant réalisée, l'analyse sémique a atteint son objectif.

- Si l'on ajoutait à l'ensemble lexical un autre mot, soit par exemple *chaise longue*, il faudrait modifier la grille, ajouter d'autres sèmes (par exemple, sème s7 /pliable/), voire réorganiser, en fonction de cet ajout, d'autres oppositions.

- **L'archisémème** de cet ensemble est constitué du sème s1 /pour s'asseoir/.

- *siège* est **l'archilexème** qui lui correspond.

- Les sèmes sont des **composants sémantiques**. Il est nécessaire d'utiliser les signes démarcatifs (guillemets, crochets, barres obliques) :

Humain représente le mot

« *Humain* » représente le signifié du mot

/humain/ représente le sème.

Contrairement au domaine phonologique ou grammatical, il n'y a pas de métalangue sémantique « toute prête » - elle est à formuler à chaque analyse.

3- Les sèmes

Selon le parallélisme avec le modèle phonologique, les sèmes devraient être universels, en nombre fini et « minimaux » - ceci est utopique.

A l'exception de certains sèmes tels /animé/, /mâle/, les sèmes sont propres à une langue donnée car ils sont définis par des rapports entre sémèmes qui dépendent des structures lexicales de chaque langue particulière = non universels.

- On ne peut pas les réduire à un petit nombre et ils ne sont pas des unités minimales :

-Ex : le sème /pour s'asseoir/ peut être décomposé en unités plus petites (comme, par exemple, le trait /finalité/).

Sèmes = **unités minimales de différenciation** – attention à ne pas les assimiler à des unités minimales de signification.

4- Typologie des sèmes :

Ils ne sont pas tous de même nature – B. Pottier les distingue ainsi :

Sèmes *dénotatifs*, *connotatifs* ou *virtuels*. *Spécifiques* et *génériques*

- **Sémantème** = l'ensemble des sèmes spécifiques dans un ensemble donné

- **Classème** = l'ensemble des sèmes génériques dans un ensemble donné

- **Virtuème** = la partie connotative du sémème

La distinction **sèmes dénotatifs** / **sèmes connotatifs** reprend l'opposition classique dénotation/connotation.

- Sèmes **dénotatifs**, acceptés par l'ensemble de la communauté linguistique, déterminent la référence de façon stable.

- Sèmes **connotatifs** ont un caractère instable, virtuel, voire individuel

- par. ex. *Armoire* a le sème dénotatif /fermé par portes/ et le sème connotatif /en bois/,

Gueule appliqué à un être humain a le sème dénotatif /orifice/ et le sème connotatif /populaire/.

- Dans ces conditions, le virtumème inclut des phénomènes trop divers.

- Ainsi, le sème connotatif de *gueule* ne relève pas vraiment d'une analyse du signifié mais d'une situation de discours qui détermine le registre utilisé.

- La distinction **sèmes spécifiques/sèmes génériques** introduit, par le biais des sèmes génériques, une dimension syntaxique dans l'analyse componentielle.

- Les sèmes spécifiques, tels les sèmes /avec dossier/, /sur pieds/, permettent d'opposer des sémèmes voisins et opèrent dans un seul champ lexical.

- Au contraire, les sèmes génériques sont des composants très généraux, de nature syntacticosémantique, qui sont communs à des unités appartenant à des ensembles lexicaux différents

- par. ex. Le classème (ensemble des sèmes génériques) valant pour *chaise, fauteuil, canapé...* sera constitué de /non animé/, /matériel/, /comptable/, traits qui définissent également *crayon ou pinceau* par exemple - les sèmes génériques sont proches des traits de sous-catégorisation sémantique pratiqués dans l'analyse distributionnelle (pour les synonymes).

- **Typologie des sèmes par F. Rastier (*Sémantique interprétative*) :**

- Les sèmes dénotatifs sont appelés **inhérents**

- Les sèmes connotatifs sont appelés **afférents** (ils sont liés aux normes sociales).

- par .ex. Le sémème de *caviar* comprend le sème inhérent /comestible/ et le sème afférent /luxe/. Le sémème de *femme* comprend le sème inhérent /sexe féminin/ et le sème afférent /faiblesse/.

- Cette typologie s'inscrit dans une perspective de la **sémantique textuelle** (= l'étude des sémèmes en contexte).

- Elle fait l'opposition entre les sèmes **actualisés** (activés par le contexte) et les sèmes **virtualisés** (neutralisés dans le contexte), opposition valable pour tous les types de sèmes.

- Exemple simplifié d'analyse sémique textuelle appliqué à un extrait de Zola (*Madeleine Férat*) :

« *Guillaume était la femme dans le ménage, l'être faible qui obéit, qui subit les influences de la chair et de l'esprit* »

- Dans ce contexte, le trait /faiblesse/, fortement récurrent (*être faible, obéit, subit*), est actualisé.

- Il apparaît comme sème inhérent *de faible* et comme sème afférent *de femme*.

- En revanche, le trait inhérent du sémème *de femme* /sexe féminin/ est neutralisé parce qu'incompatible avec le trait /sexe masculin/ inhérent à *Guillaume*.

- Le critère contextuel l'emporte donc sur celui qui relève du système fonctionnel de la langue ; il s'agit d'une étude dynamique du sens lexical.